UNION REGIONALE CFDT CHEMINOTS PACA
19 Rue Benedict - 13001 Marseille
☏ : 04.91.50.81.67 🖶 : 09.55.36.53.67 SNCF 521 885
region@cfdtcheminotspaca.com www.cfdtcheminotspaca.com

Intervention CFDT lors de l'envahissement du CE MOBILITE PACA du 27 Février

Monsieur le Directeur,

Les cheminots, ainsi que les militants CFDT viennent aujourd'hui vous interpeler en plénière du CE Mobilité PACA. Les attaques qu'ils subissent depuis plusieurs années se poursuivent en 2017 avec des coups bas de plus en plus inadmissibles de votre part comme du Conseil Régional.

Pour preuve les assises du ferroviaire le 02 février 2017 à Marseille organisées pour permettre aux hommes politiques de finir de convaincre, les associations, les usagers de se débarrasser de l'ensemble des services SNCF Mobilité.
Le président de la Région, C. Estrosi, pourtant arrivé avec 40mn de retard vous a convié ainsi que des « membres d'honneurs installés, EUX, en tribune avec tout loisir de se vendre » : Nos concurrents (Transdev, Thello) fin prêts à signer pour nous remplacer.

Afin de se faire entendre de nos détracteurs, l**a CFDT a manifesté** devant le conseil régional pour exprimer notre **OPPOSITION à l'ouverture à la concurrence** du transport ferroviaire dans notre région et réitérer notre volonté pour un service ferroviaire de qualité, avec des moyens suffisants…

Cette journée a surtout été pour le conseil régional un moyen d'afficher ou plutôt vociférer son souhait de se débarrasser des cheminots en oubliant d'informer les usagers qu'il est l'organisateur du plan transport régional.
C'est M. Louis Nègre, sénateur maire de Cagnes sur mer, qui présentera en juin 2017 un décret au SENAT pour anticiper l'ouverture à la concurrence ; En prime ce décret imposera une **libéralisation totale** du **TER PACA** au lieu de l'expérimentation prévue, initialement, en 2019.

Cependant, la CFDT rappelle que les problèmes de retard **liés à l'exploitation :** Incidents en ligne, chute de caténaire, accidents de personne… ne seront pas résolus

avec l'arrivée des concurrents puisque totalement indépendant de l'opérateur. Remplacer la SNCF n'empêchera pas non plus les grèves car les salariés du privé ont également ce droit.

Les cheminots de notre région ont été la cible du conseil régional toute la journée. Tout cela Monsieur le Directeur sans un mot de votre part ! Pas un mot pour défendre les cheminots qui s'investissent au quotidien pour assurer le service et la sécurité des transports ferroviaire. Pour la CFDT et pour les cheminots c'est INADMISSIBLE

Pour continuer les provocations, le 6 mars 2017, sera le jour de la première circulation de la région PACA en EAS. Ce dispositif impactera une grande partie des ASCT dans un avenir proche. Il s'agit donc d'un sujet structurant pour TER de demain.

Pour la CFDT la mise en place de l'EAS ne peut pas être la réponse de la SNCF aux difficultés économiques des régions. Au contraire, elle contribue à affaiblir la qualité de la prise en charge des voyageurs. La CFDT reste attachée au principe d'accompagnement systématique des trains par des ASCT. Nous vous rappelons que la consultation de la mise en place de l'EAS par la direction en région PACA a reçu l'avis négatif de 3 Organisations Syndicales représentatives au niveau régionale (CGT, CFDT, FO), l'UNSA s'étant abstenu de voter.

Oui Monsieur de directeur les ASCT ont leur place à bord des trains, en plus d'assurer leur mission commerciale, d'assurer les missions de sécurités, ils assurent la sureté en évitant des dégradations sur le matériel. Sans leur présence, cela va engendrer une augmentation des incivilités, et par conséquence des suppressions de trains, ce qui n'arrangera rien à la situation actuelle avec la région et les usagers !!!

De plus, les réponses aux questions CFDT lors des DCI n'ont toujours obtenues de réponse :

- ✓ Cadrage sur les responsabilités SNCF/AOT avec un schéma de service TER le plus précis possible,
- ✓ Nécessité d'avoir un débat et des propositions concrètes sur l'évolution des différents métiers concernés et leurs conditions d'exercice,
- ✓ Responsabilité juridique des agents de conduite en cas d'incident/accident.

Pour toutes ces raisons, en accord avec l'ensemble de élus du CE Mobilité PACA, la CFDT décide de quitter la séance plénière de ce jour.